

## COMMUNE DE PALLUAU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2016 – 20H00 COMPTE-RENDU SOMMAIRE - AFFICHAGE

**Présents :** MM. Robert BOURASSEAU - Patrick GINEAU - Pascal AVRIT - Bruno MARTEAU - Pascal TRETON - MMES Marcelle BARRETEAU - Eléna BOULIAU - Muriel BROCHARD - Monique DIERCKENS - Jocelyne PORTRAT

Pouvoirs: Guillaume BUTEAU pour Marcelle BARRETEAU - Emmanuel ARNAUD pour

Robert BOURASSEAU Secrétaire de séance : Eléna BOULIAU

Convocations envoyées le 19/02/2016 – PV publié le 1/03/2016 Présents 10 - Votants 12

### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- 0. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR
- 1. APPROBATION DU PV DU 28 JANVIER 2016
- 2. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- 3. GROUPEMENT DE COMNANCES AVEC LA CC DE PALLUAU
- 4. PARKING DE LA CASERNE
- 5. RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPORT ET POLYVALENTE
- 6. TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE
- 7. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS
- 8. CONSTRUCTION DE DEUX CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE
- 9. CONVENTION AVEC LE GOURPEMENT DE COMMANDE POUR LES ASSURANCES
- 10. CONGRÈS DES MAIRES
- 11. DÉNOMINATION DES SALLES RUE ANDRÉ DORION

# DÉLIBÉRATION N° 0 - AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

Point n° 8 à l'ordre du jour : Construction de deux classes à l'école - demande de subvention

Point n° 9 à l'ordre du jour : Convention avec la CC Vie et Boulogne pour les contrats d'assurance

Point n° 10 - Participation au congrès des maires

Point n° 11 - Dénomination de la salle de sport et de la salle polyvalente

### DÉLIBÉRATION N° 1 – APPROBATION DU PV DU 28 JANVIER 2016

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2016.

#### DÉLIBÉRATION N° 2 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide à l'unanimité, sur proposition de la commission des finances :

- d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'exercice 2016 et pour un montant total de 8 305 €. (demandes parvenues jusqu'à ce jour)
- de reporter à une session de septembre les demandes ultérieures
- de prendre en charge le feu d'artifice qui sera payé directement au fournisseur pour une somme de 5 000 €

AS. PARENTS PUBLIQUE : PISCINE	1 605 €
APEL RPI PRIMAIRE PALLUAU LA CHAPELLE-PALLUAU PISCINE	750 €
OGEC STE AGNES Accompagnement et surveillance cantine	3 000 €
AMP BASKET	180 €

Commune de Palluau séance du 26 février 2016 page 1/5

AMICALE BOULISTE	300€
ASSOCIATION "LES NOUNOUS"	120€
LES AMIS DU RIGOLLY	1 000€
JUMELAGE PALLUDÉEN	600€
ZIMZIM	100€
L'ARTISTERIE	100€
FONDATION DU PATRIMOINE	100€
ASSOC.FONC.REMEMBREMENT	300€
PROTECTION CIVILE ST ÉTIENNE DU BOIS	150€

## Les demandes suivantes sont refusées :

MFR - MOUILLERON EN PAREDS	formation professionnelle : 1 jeune	
MFR - LA MOTHE ACHARD	formation professionnelle : 1 jeune	
MFR - LE POIRE	formation professionnelle : 1 jeune	
MFR - LA FERRIERE	formation professionnelle : 1 jeune	
MFR - SAINT GILLES CROIX DE VIE	formation professionnelle : 1 jeune	
CFA LA LOUISIERE - LES HERBIERS	formation professionnelle : 1 jeune	
CHAMBRE METIERS ET ARTISANAT	formation professionnelle : 2 jeunes	
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	actions de prévention et d'aides	
FRANCE ADOT 85	don d'organes	
AREAMS	fonctionnement du Point Rencontre 85	
VAINCRE ENSEMBLE	lutte contre l'alcoolisme	
ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR	lutte contre l'alcoolisme	
JALMALV	soins palliatifs (Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie)	
ASSOCIATION REGIONALE DES MUTILES DE LA VOIX		
ADAPEI	aide aux personnes ayant une déficience intellectuelle	
SOS FEMMES VENDEE	aide aux femmes victimes de violences physiques ou sexuelles au sein de leur ménage	
BANQUE ALIMENTAIRE	aide alimentaire	
UDAF 85	aide aux familles	
CROIX ROUGE FRANCAISE	aide aux personnes en difficulté	
LES RESTAURANTS DU COEUR	distribution de repas	
FAVEC	aide des conjoints survivants	
SOLIDARITE PAYSANS VENDEE	aide au monde rural	
Association IIs, Elles, Danses - ST ETIENNE DU BOIS	cours de danse enfants et adultes	
COLLÈGE St Paul de PALLUAU	Séjours linguistiques	

# DÉLIBÉRATION N° 3 – GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PALLUAU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, adhère au groupement de commandes relatif à différentes familles d'achat avec la communauté de communes du Pays de Palluau. Par conséquent, décide l'achat de 4 panneaux "participation citoyenne", d'un mégaphone et 21 chasubles. Les autres commandes seront passées par avenant.

# DÉLIBÉRATION N° 4 - PARKING DE LA CASERNE

Après avoir entendu l'exposé de Marcelle BARRETEAU, le conseil municipal décide de lancer le projet de rénovation du parking de la caserne tel que définit dans le programme pluriannuel. Le directeur du collège sera contacté pour profiter, s'il le souhaite, des conditions tarifaires du marché public. Il autorise le maire à signer une convention avec la SPL pour une mission de maître d'œuvre. Fixe de plan de financement ainsi :

### Travaux et honoraires HT

145 000 €

Subvention Sénat

25 000 €

Fonds de concours 2016 de la Communauté de communes

35 641 €

solde à financer

84 359 €

#### Sollicite:

- le fonds de concours 2016 auprès de la Communauté de Communes du Pays de Palluau.
- une subvention auprès du Sénat

## DÉLIBÉRATION N° 5 - RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPORT ET POLYLENTE

Marcelle BARRETEAU rappelle l'inscription de ce programme sur les exercices 2016 - 2018 - 2019 et 2020 pour un total de 700 000 € TTC. Pour mener à bien cette opération, le conseil municipal décide de confier à la SPL une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage moyennant un montant de 6 650,00 € HT pour la réalisation d'une étude de faisabilité et à la réalisation du programme ; 0,50 % du montant de l'ensemble de l'opération pour le choix du maître d'œuvre ; 1,80 % du montant de l'ensemble de l'opération pour la phase de réalisation et jusqu'à la réception des travaux. Le maire est autorisé à signer tout document à intervenir.

## **DÉLIBÉRATION N° 6 - TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE**

LOCATION SALLE POLYVALENTE
Personnes domiciliées dans la commune
Personnes extérieures
Associations à but lucratif
Entreprises inscrites au RC pour vente

2016					
ARRHES avec ou sans vaisselle	LOYER SANS VAISSELLE	LOYER AVEC VAISSELLE			
30%		VAISSELLE	TOTAL		
27 €	90€	30 €	120 €		
42 €	140 €	45 €	185 €		
42 €	140 €	45 €	195€		
60€	200 €	30 €	230 €		

# DÉLIBÉRATION N° 7 - DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATION

# **MARCHÉS PUBLICS**

N°	TIERS	OBJET	VALIDITÉ	MONTANT TTC
2016/MP/01	POLYV'ALLIANCE	Entretien des locaux communaux	1 an renouvelable 2 fois	20 376 €

# DÉLIBÉRATION N° 8 - CONSTRUCTION DE DEUX CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Patrick GINEAU rappelle qu'il avait envisagé de rénover en 2018 les deux classes modulaires de l'école pour un coût estimé à 45 000 €. Il donne connaissance au conseil municipal de la possibilité d'obtenir une dotation de soutien à l'investissement local qui pourrait représenter 50% des travaux. Pour cela, il est nécessaire de répondre à un appel à manifestation avant le 15 mars prochain.

Après délibération, le conseil municipal décide de lancer l'opération et de solliciter une subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local. Précise que l'opération ne pourra se faire qu'à condition d'être subventionné à hauteur de 70%.

Fixe ainsi qu'il suit le plan de financement :

Montant HT des travaux $150\ 000\ €$ Honoraires et frais divers $30\ 000\ €$ Total $180\ 000\ €$ Subvention de l'Etat $90\ 000\ €$ Fonds de concours Communauté de Communes $36\ 000\ €$ Total $126\ 000\ €$ 

Solde à financer (30%) 54 000 €

# DÉLIBÉRATION N° 9 - CONVENTION AVEC LE GROUPEMENT DE COMMANDE - ASSURANCE

Après délibération, le conseil municipal reporte sa décision de participer à la consultation intercommunale pour la négociation des contrats d'assurances dans l'attente d'information sur les obligations de contracter avec la compagnie retenue dans le cas où le montant est supérieur à nos contrats.

## DÉLIBÉRATION N° 10 - CONGRÈS DES MAIRES

Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais représentés par la participation de Monsieur le maire et de la première adjointe au salon des maires et au congrès des maires qui se tiendront à Paris du 31 mai au 2 juin.

## DÉLIBÉRATION N° 11 - DÉNOMINATION DES SALLES RUE ANDRÉ DORION

Après réflexion et sur proposition du maire, le conseil municipal décide de nommer ainsi les salles :

ESPACE DE LA GÂCHÈRE

Salle du Rigolly (salle de sport)

Salle Delaroze (salle polyvalente)

Séance levée à 21h45. Robert BOURASSEAU - maire